

Rapport d'Orientation Budgétaire

27 Janvier 2021

I. PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

1. Contexte économique
2. Contexte financier

II. DEUXIEME PARTIE : LES RESSOURCES HUMAINES

III. TROISIEME PARTIE : ANALYSE BUDGETAIRE

1. Des recettes de fonctionnement préservées
2. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées
3. Les recettes d'investissement en hausse
4. La dette, outil de développement
5. Les dépenses d'investissement sur le mandat
6. Les dépenses d'investissement en 2021
7. Les budgets annexes

I. 1. a) Contexte économique : Monde et zone Euro

- L'économie Mondiale face à la pandémie du Covid-19
 - ▶ Le virus a imprimé sa marque sur l'économie mondiale
 - ▶ Les gouvernements ont réagi en confinant les populations
 - ▶ Ce qui a entraîné une chute de l'activité au premier semestre
 - ▶ La seconde vague a pesé sur l'activité du second semestre
- Zone Euro : crise sanitaire inédite et activité en dent de scie
 - ▶ Chute vertigineuse du PIB au premier semestre
 - ▶ Rebond durant l'été puis rechute avec les reconfinements
- Zone Euro : soutien massif des institutions européennes
 - ▶ Plan de relance décidé à l'été de 750 milliards €
 - ▶ Programme d'achat d'actifs de la BCE de 1 350 milliards €
 - ▶ Chute de la croissance estimée à -8% pour 2020

I. 1. b) Contexte économique : France

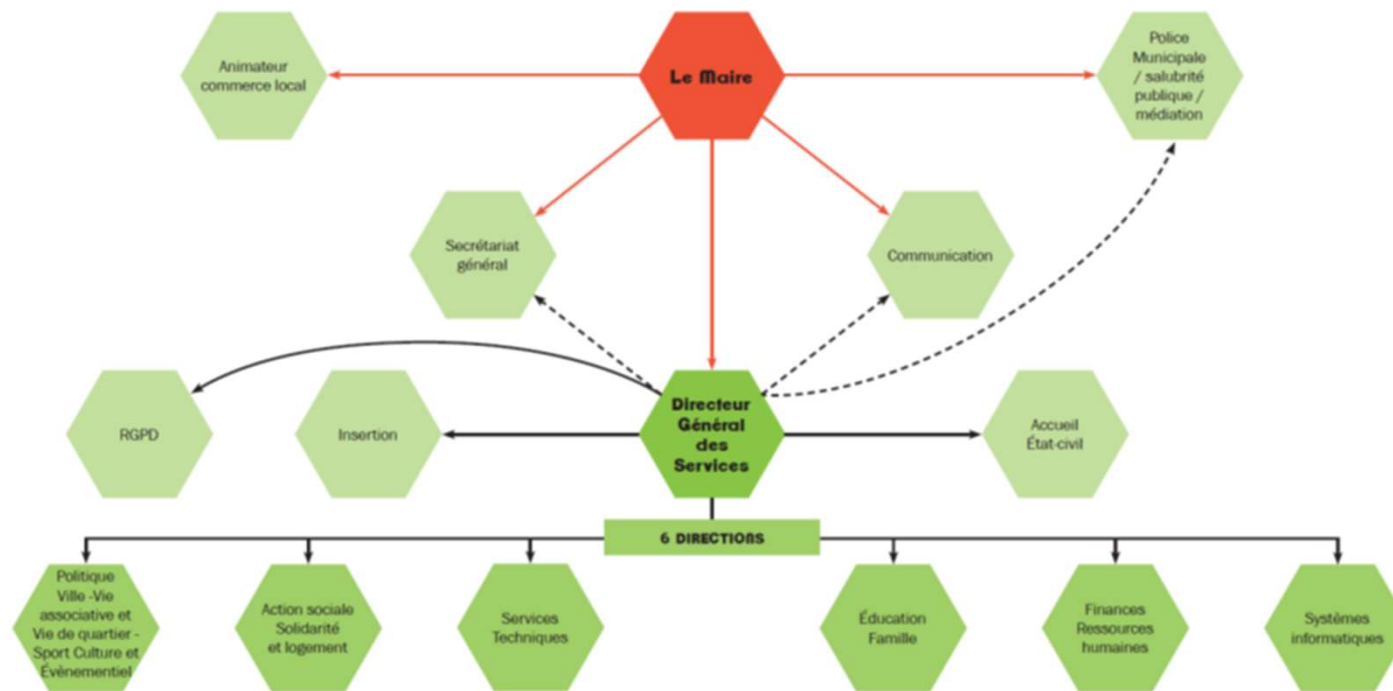
- L'économie à l'épreuve de l'épidémie de la Covid-19
- Avec de lourdes conséquences sur le marché du travail
- D'importants soutiens économiques financés par emprunt
- Et une inflation durablement faible
- Ce qui conduit à un niveau record des demandes de crédits de trésorerie des entreprises
- Et à un impact durable de la crise sanitaire sur les finances publiques

I. 2. Contexte financier : PLF 2021

- Des transferts financiers en baisse : 104,4 milliards € (-10%)
- Les concours financiers de l'Etat en hausse
- Les dotations de soutien à l'investissement local stables
- Le FCTVA sera automatisé dès 2021
- La péréquation verticale en hausse
- La revalorisation des bases 2021 à 0,2%

II. a) Les RH au cœur de notre activité : organigramme

- Un nouvel organigramme des services



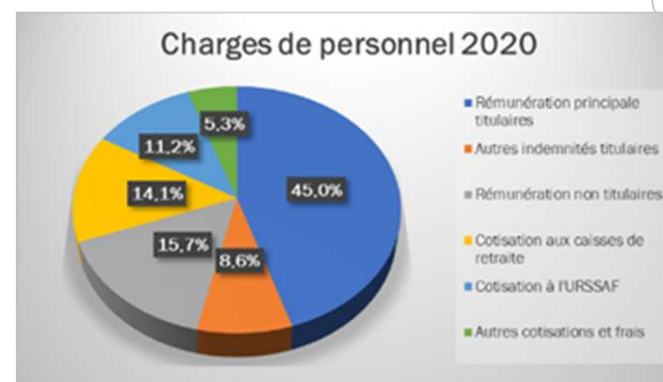
II. b) Les RH au cœur de notre activité : effectifs

- 347 agents
- 307 équivalents temps plein
- 71,5% des agents sont soit titulaires, soit stagiaires
- 36,5% sont dans la filière technique, 19,3% dans la filière administrative, 17,2% dans la filière animation et 14,1% dans la filière médico-sociale
- 77,9% des agents relèvent de la catégorie C, 10,6% de la catégorie B et 6,9% de la catégorie A
- 66% des agents employés par la mairie au cours de l'année sont des femmes
- 95% sont de nationalité française ou européenne
- 26% des agents ont moins de 30 ans et 30% ont plus de 50 ans

II. c) Les RH au cœur de notre activité : structure

- La rémunération principale des titulaires représente 45% des dépenses, la rémunération des non-titulaires s'élève à 15,7% et les cotisations et frais représentent 30,4%.

Charges de personnel	2019	2020
Rémunération principale titulaires	4 936 548,66	4 892 906,79
Autres indemnités titulaires	1 036 110,94	929 643,92
Rémunération non titulaires	2 213 732,43	1 711 527,74
Cotisation aux caisses de retraite	1 561 783,88	1 536 448,63
Cotisation à l'URSSAF	1 334 961,58	1 221 175,16
Autres cotisations et frais	662 065,92	577 978,03
TOTAL	11 745 203,41	10 869 680,27



- Prime Covid versée à 125 agents, pour un total de 55 550 €, soit 444 € en moyenne par agent concerné.

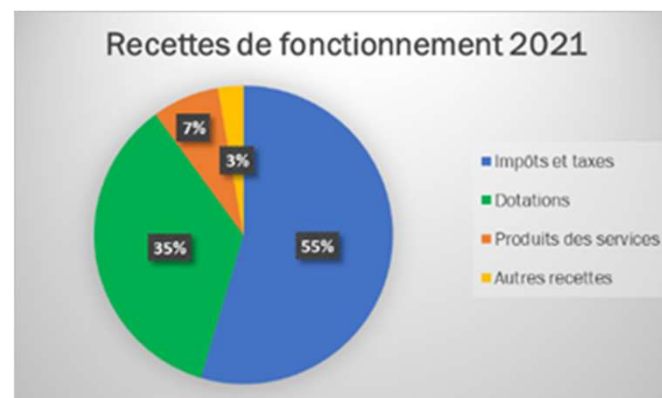
II. d) Les RH au cœur de notre activité : temps de travail

- Le nombre de jours d'absence maladie s'élève à fin décembre 2020 à 9 525 jours pour les trois entités de la collectivité, soit l'équivalent de 26 agents à temps plein (7,5%).
- Concernant la formation des agents, l'année 2020 n'a pas été significative. La plupart des formations ont été annulées ou reportée. Pour 2021, un plan de formation ambitieux sera établi, le budget alloué aux formations est multiplié par 2,5.
- Pour faire face à la pandémie, la collectivité a autorisé le télétravail pour les agents dont les missions étaient compatibles avec un travail à distance, des réflexions sont en place afin de pérenniser et d'étendre ce dispositif.
- Future harmonisation de la durée du temps de travail de l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale : mise en place des 1 607 heures de travail annuelles. Délibération en juin et mise en application au 1^{er} janvier 2022.
- Remise à plat concomitante d'une partie du système de rémunération des agents, afin d'y apporter plus de lisibilité et d'équité.

III. 1. Des recettes de fonctionnement préservées

- Le budget primitif 2021 est construit sur la base de recettes de fonctionnement à hauteur de 17,112 millions €, en hausse de 1,3% par rapport à 2020.

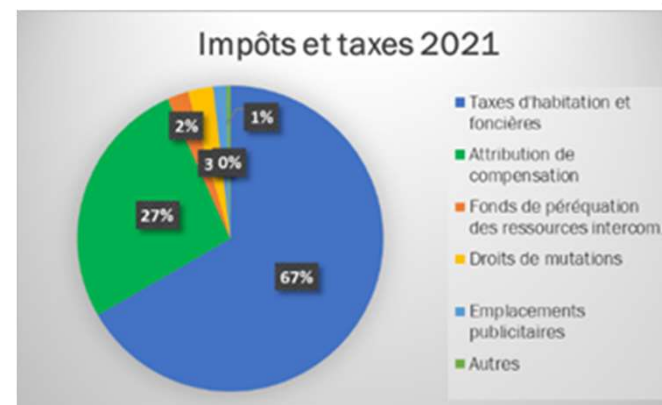
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2021	2020	Evolution
Impôts et taxes	9 346 626,00	9 057 900,00	3,19%
Dotations / subventions	6 050 360,00	6 148 866,00	-1,60%
Produits des services	1 246 306,00	1 245 562,00	0,06%
Autres recettes	469 317,00	441 153,00	6,38%
TOTAL	17 112 609,00	16 893 481,00	1,30%



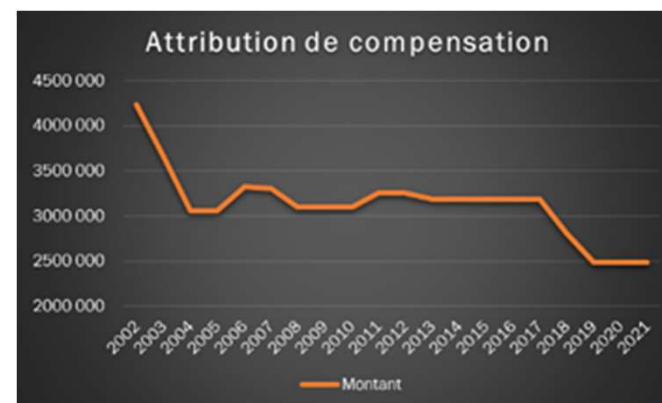
- L'équilibre général en termes de recettes est maintenu avec les impôts et taxes qui représentent un peu plus de la moitié des recettes de fonctionnement et les dotations et subventions un peu plus d'un tiers.

III. 1. a) Les recettes de fiscalité en hausse

IMPOTS ET TAXES - Budget Primitif	2021	Evolution
Taxes d'habitation et foncières	6 230 000,00	4,50%
Attribution de compensation	2 487 931,00	0,00%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC)	210 000,00	7,46%
Droits de mutations	250 000,00	0,00%
Emplacements publicitaires	128 000,00	5,79%
Autres	40 695,00	-2,04%
TOTAL	9 346 626,00	3,19%

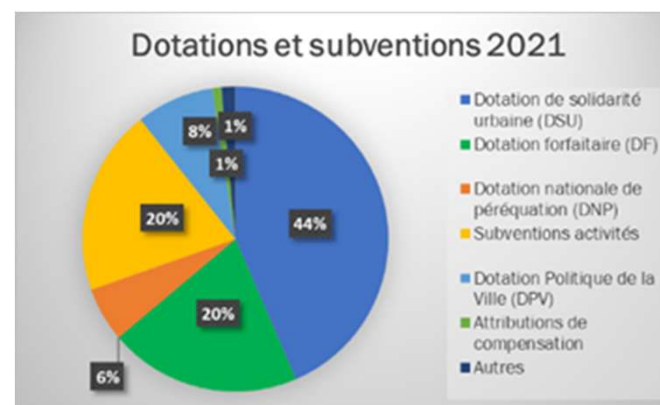


- Le budget construit sur une hypothèse de maintien des taux fonciers (stables depuis 2010).
- Attribution de compensation de l'agglomération identique à 2020.
- Inscriptions prudentes, le budgété 2021 correspond au réalisé 2020.



III. 1. b) Les dotations et subventions de l'Etat en légère baisse

DOTATIONS ET SUBVENTIONS – BP	2021	Evolution
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	2 634 078,00	3,45%
Dotation forfaitaire (DF)	1 228 000,00	-0,13%
Dotation nationale de péréquation (DNP)	349 300,00	5,79%
Subventions activités	1 193 330,00	-6,77%
Dotation Politique de la Ville (DPV)	497 038,00	31,81%
Attributions de compensation	59 000,00	-80,87%
Autres	89 614,00	15,83%
TOTAL	6 050 360,00	-1,60%

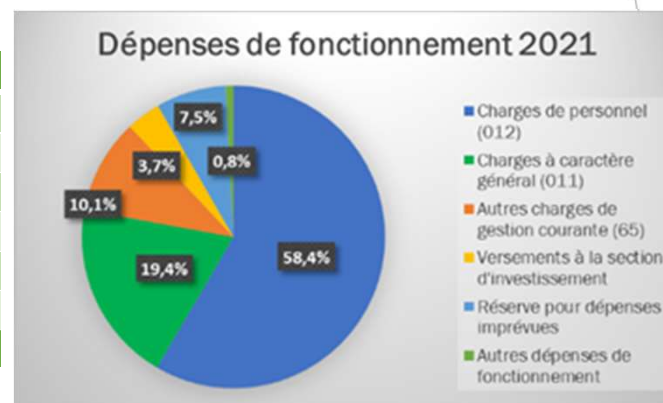


- La DSU et DNP sont maintenues à leur niveau de réalisé 2020.
- La DF est légèrement diminuée.
- Les subventions des activités par les autres organismes, les dotations DPV ou DETR sont liées à l'activité prévue et sont à peu près stables.
- Le poste attributions de compensations est en diminution de 80% du fait de la suppression de la taxe d'habitation (compensée par une hausse des recettes de fiscalité).

III. 2. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

- Le budget primitif 2021 est construit sur la base de dépenses de fonctionnement à hauteur de 17,112 millions €, en hausse de 1,3% par rapport à 2020.

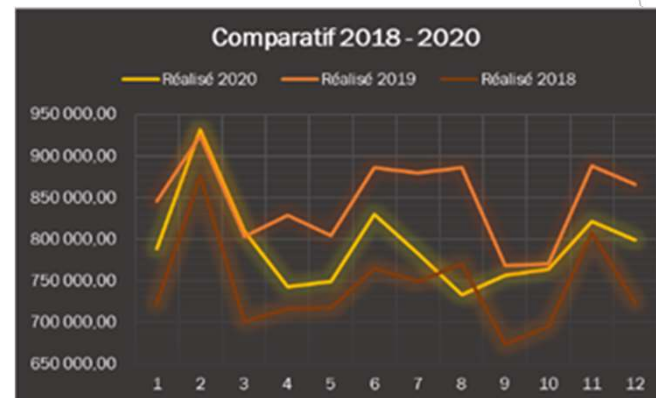
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2021	2020	Evolution
Charges de personnel (012)	10 000 000,00	10 220 000,00	-2,15%
Charges à caractère général (011)	3 325 603,00	3 177 098,00	4,67%
Autres charges de gestion courante (65)	1 734 352,00	1 542 780,00	12,42%
Versements à la section d'investissements	631 179,00	1 662 603,00	-62,04%
Réserve pour dépenses imprévues	1 281 475,00	0,00	
Autres dépenses de fonctionnement	140 000,00	291 000,00	-51,89%
TOTAL	17 112 609,00	16 893 481,00	1,30%



- Charges de personnel maîtrisées à 58,4% des dépenses
- Charges générales en légère hausse (pandémie)
- Création d'une réserve pour dépenses imprévues
- Baisse des intérêts d'emprunt (-64%) suite à la renégociation

III. 2. a) Charges de personnel

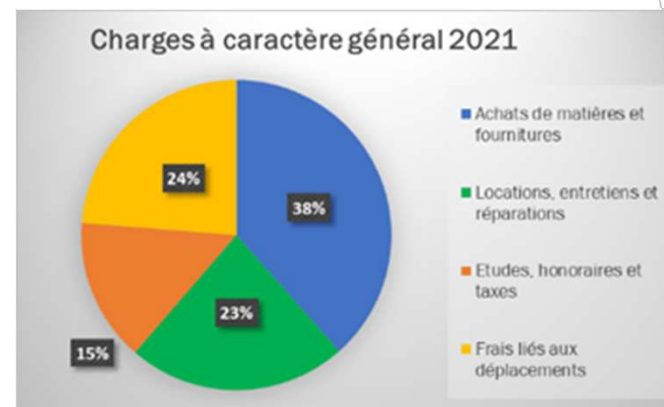
- Inscriptions en nette progression de 7% par rapport au réalisé 2020.
- Décrochage en 2020 par rapport à 2019 lié à la pandémie Covid-19.
- Inscriptions au BP 2021 en légère baisse par rapport au BP 2020.



- Projet 2020 cohérent par rapport à l'évolution historique (réévaluation de 2% par an).
- Retour à une évolution maîtrisée des frais de personnel.
- Sortie de la piscine en 2018 et intégration du secteur petite enfance en 2019.

III. 2. b) Charges à caractère général

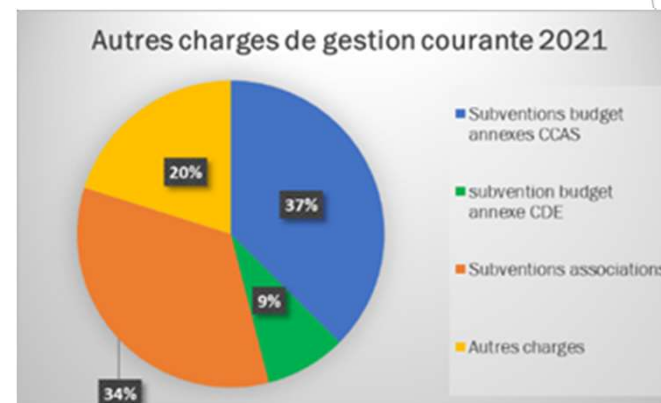
Charges à caractère général - BP	2021	Evolution
Achats de matières et fournitures	1 277 795,55	7,99%
Locations, entretiens et réparations	759 976,89	20,86%
Etudes, honoraires et taxes	498 913,00	10,35%
Frais liés aux déplacements	788 917,45	-13,58%
TOTAL	3 325 602,89	4,67%



- Achats de matières et fournitures en hausse liée aux équipements de protection contre la circulation du virus Covid-19 : maximisation des moyens de protection pour les agents.
- Locations, entretiens et réparations en hausse significative : rattrapage des projets de réparations qui n'avaient pas pu être accomplis sur 2020.
- Frais d'études, honoraires et taxes en hausse : augmentation des budgets de formations payantes des agents en 2021, par rapport aux années précédentes.
- Frais liés aux déplacements en diminution : anticipation de restrictions de circulation.

III. 2. c) Les autres charges de gestion courante

Autres charges de gestion courante - BP	2021	Evolution
Subventions budget annexe CCAS	650 000,00	27,55%
Subventions budget annexe CDE	148 000,00	-33,33%
Subventions aux associations	587 500,00	0,04%
Autres charges	348 852,00	55,81%
TOTAL	1 734 352,00	12,42%



- La subvention au CCAS en forte hausse (+27,5%).
- La subvention à la Caisse des Ecoles est stable à périmètre constant (transfert pour 74 000 € de charges de gestion vers le budget de la ville).
- Les budgets alloués aux subventions aux associations sont stables.
- Les autres charges sont en hausse du fait des nouvelles prises en charge.

III. 2. d) La réserve pour dépenses imprévues

- Pour chaque section, la collectivité peut prévoir une réserve pour dépenses imprévues. Compte tenu du contexte incertain de l'année 2021, la collectivité a décidé de réserver une enveloppe de 1 281 475 € aux dépenses imprévues.
- Cette enveloppe, qui n'existait pas en 2020, permettra à la collectivité d'être plus réactive en cas de besoin lié à des événements imprévus.
- Ces montants sont identifiés sur le chapitre budgétaire 022 et devront faire l'objet d'une décision modificative afin de pouvoir être réaffectés, ce qui en garantit la traçabilité.
- Trois utilisations possibles pour ces sommes au cours de l'année 2021 :
 - Réactions face à des dépenses imprévues non budgétées (typiquement pandémie Covid-19) ;
 - Remboursements anticipés / renégociations d'emprunts ;
 - Transfert à la section d'investissement afin de réduire l'endettement prévisionnel.

III. 3. Les recettes d'investissement en hausse

- Le budget primitif 2021 comporte un volet d'investissements ambitieux. Il s'élève à 10 228 361 €, en hausse de 134% par rapport à 2020.

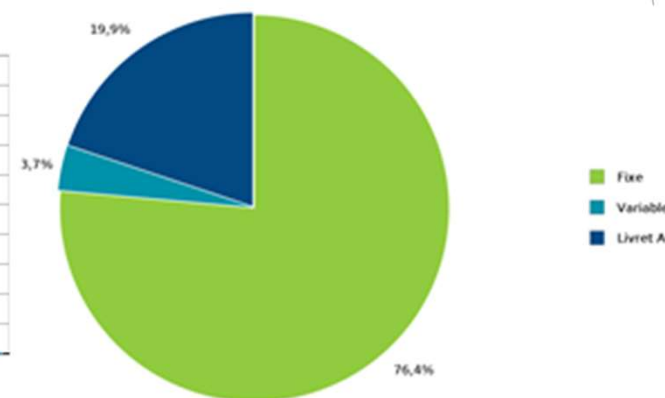
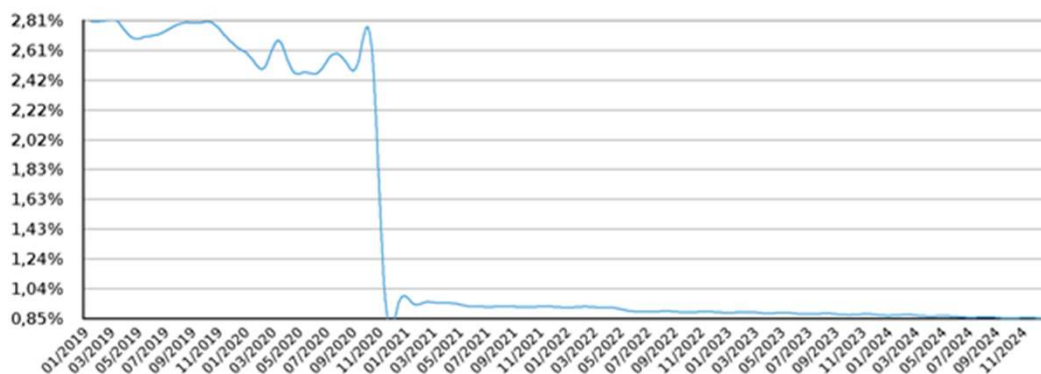
Recette d'investissement 2021	2021	2020
Transferts de la section de fonctionnement	631 179,00	1 670 203,00
Fiscalité	450 000,00	450 000,00
Subventions d'investissement	1 792 496,00	121 684,00
Emprunts	7 004 686,00	1 800 000,00
Cessions d'immobilisations	350 000,00	330 000,00
TOTAL	10 228 361,00	4 371 887,00

- Subventions importantes associées aux investissements.
- Vente du « terrain Louis » reconduite en 2021 puisque non réalisée en 2020.
- Transferts « automatiques » vers la section d'investissement réduits, du fait de la réserve créée en fonctionnement.
- Important volet d'emprunts, positionnés « au maximum » pour ne pas freiner l'investissement mais à revoir avec les résultats 2020, l'utilisation de la réserve de fonctionnement et l'avancée réelle des chantiers.

III. 4. La dette, outil de développement

- La dette de la commune est saine et sans risque, avec un taux moyen ramené à 0,95% et 100% des emprunts en catégorie « 1A » de la charte Gissler.

Evolution annuelle du taux moyen (en %)



- Les remboursements du capital des emprunts en 2020 étaient de 1 160 000 €, ils diminueront à 954 000 € pour 2021 hors nouveaux emprunts.
- Sur la base des éléments 2018 et 2019, la capacité de remboursement de la ville est bonne puisque la CAF représente environ 50% de l'excédent brut de fonctionnement.
- Le taux d'épargne brut de la ville (EBF / produits réels) s'élève à 13,05%.

III. 5. Les dépenses d'investissement sur le mandat

- Sur le mandat, les investissements structurants représentent un investissement de plus de 31 millions € et devraient être financés en partie par des subventions, pour une deuxième partie par des ventes de terrains et enfin avec de l'emprunt pour le solde.

Projets pluriannuels d'investissement	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Complexe sportif Marcel Pagnol	4 000 000	1 000 000					5 000 000
Piscine intercommunale	1 000 000	1 200 000					2 200 000
NPNRU Tabellionne Extérieur	500 000	1 500 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000	9 500 000
NPNRU Tabellionne Bâtiments		2 500 000	3 000 000				5 500 000
ZAC Bois du Chapitre T4	600 000	300 000	300 000	300 000			1 500 000
Croix Giboreau		300 000	1 200 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	7 500 000
TOTAL	6 100 000	6 800 000	6 500 000	4 300 000	4 000 000	3 500 000	31 200 000

- Sur le NPNRU Tabellionne et le complexe sportif Marcel Pagnol, l'objectif est un financement à 50% minimum par des subventions.
- Sur les aménagements de ZAC, l'objectif est un financement proche de 100% par la vente de terrains.

III. 5. a) La rénovation du quartier Tabellionne

- Les Villes de Vernouillet et de Dreux ont souhaité s'engager dans un important projet de renouvellement du quartier « Bâtes-Tabellionne », une convention a été signée avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU).
- Ce programme est axé principalement sur la nécessité :
 - De désenclaver le quartier, avec la création de nouvelles voies privilégiant les circulations douces (vélos, piétons) et favorisant la mobilité des habitants ;
 - D'introduire une mixité d'habitat, avec une offre de logements en accession sociale à la propriété, en locatif privé ou social mais également en réhabilitant les bâtiments du quartier ;
 - D'améliorer l'offre de services publics et de favoriser la mixité fonctionnelle (logements / activités / équipements) ;
 - De développer l'économie sociale et solidaire et l'agriculture urbaine dans le quartier.

III. 5. b) La tranche 4 de la ZAC du Bois du Chapitre

- Le quartier du Bois du Chapitre s'inscrit dans la continuité urbaine du plateau ouest et dans le prolongement des quartiers des Corvées et de la Tabellionne.
- Superficie de 7,2 hectares.
- Aménagement en continuité des autres tranches.
- Continuité bâtie, avec hauteurs modérées des bâtiments.
- Tient compte des limites d'urbanisation et des transitions avec la nature.
- Desserte aménagée, prolongation des voies et passage d'un bus.
- Opération identifiée dans le cadre d'un budget annexe à part.



III. 5. c) Le quartier de la Croix Giboreau

- Dans la prolongation du quartier de la Tabellionne, la Ville de Vernouillet a décidé de procéder à l'étude d'un projet d'aménagement concernant le secteur dit de « La Croix Giboreau ».
- Cette future ZAC s'étend sur une superficie d'environ 14,9 hectares.
- Le périmètre de ce futur quartier n'est pas encore défini et les budgets évalués ne sont que des estimations. L'opération sera réalisée dans le cadre d'un budget annexe.
- La réalisation se fera de façon concertée avec les Vernolitains et sous délégation de maîtrise d'ouvrage à un ou plusieurs aménageurs, avec un objectif d'autofinancement par la vente des terrains.



III. 5. d) Le complexe sportif Marcel Pagnol

- Le gymnase Marcel Pagnol est situé sur le plateau Nord-Ouest, à l'immédiate périphérie du quartier de la Tabellionne.
- D'une superficie d'environ 3 200 m², il est composé de cinq équipements sportifs : une grande salle multisport, une salle de danse, un dojo, une salle de tennis et une salle de tennis de table.
- Le projet initial de rénovation du gymnase Marcel Pagnol a dû être revu à la suite de l'arrêt des travaux en 2018 pour des désordres au niveau de la structure et notamment un litige entre les bureaux de contrôle du maître d'œuvre et l'entreprise de charpente.
- Ce coup d'arrêt a été l'occasion de retravailler sur le projet et de revoir les objectifs à la hausse en construisant un projet plus ambitieux de complexe sportif, avec un budget augmenté passant de 2,5 millions € à près de 5 millions €.



III. 5. e) La rénovation de la piscine intercommunale

- La piscine de Vernouillet a été transférée à l'agglomération au 1^{er} janvier 2019, sa rénovation est un projet d'importance pour la ville.
- Le programme porte sur la réhabilitation de la piscine existante avec aménagement d'un espace bien-être et la réalisation d'une extension avec création d'un bassin ludique, de plages à univers ludiques et de zones de jeux sans profondeur.



- Le coût total des travaux est d'environ 9,3 millions € avec une participation financière de la ville, à hauteur de plus de 2,2 millions €.
- Il s'agit d'un projet visant à allier la modernité des infrastructures et les performances énergétiques avec le cadre naturel de la vallée de la Blaise.

III. 6. Les dépenses d'investissement en 2021

- En plus des investissements structurants, sur 2021 d'autre opérations d'investissement sont prévues.

- Des projets significatifs comme :

- L'enfouissement des réseaux rue Armand Dupont ;
- L'extension du cimetière ;
- La dernière tranche de la réfection de la toiture de l'Ecole Gérard Philippe.

- Des travaux courants d'entretien et rénovation et des investissements indispensables au bon fonctionnement des services de la collectivité.

- Le remboursement des emprunts.

Dépenses d'investissement 2021	2021
Projets pluriannuels	5 500 000,00
Enfouissement rue Armand Dupont	1 220 000,00
Extension du cimetière	1 000 000,00
Réfection toiture Gérard Philippe	389 698,00
Autres travaux d'entretien et de rénovation	331 195,00
Investissements en matériel	511 596,00
Investissements incorporels	321 872,00
Remboursements d'emprunts	954 000,00
TOTAL	10 228 361,00

III. 7. a) Les budgets annexes : le CCAS

➤ Budget annexe du CCAS :

- Fonctionnement : hausse de la participation du département de 4%.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2021
Participation du département	359 535,00
Subvention du budget principal	61 174,00
Remboursements sur rémunérations	8 618,00
TOTAL	429 327,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2021
Charges de personnel	404 633,00
Charges à caractère général	12 900,00
Dépenses de structure	11 794,00
TOTAL	429 327,00

- Investissement : budget à 8 726,56 €.

➤ Budget principal du CCAS :

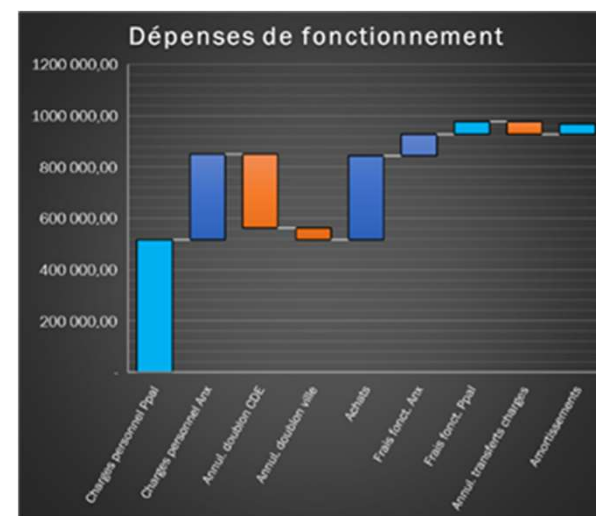
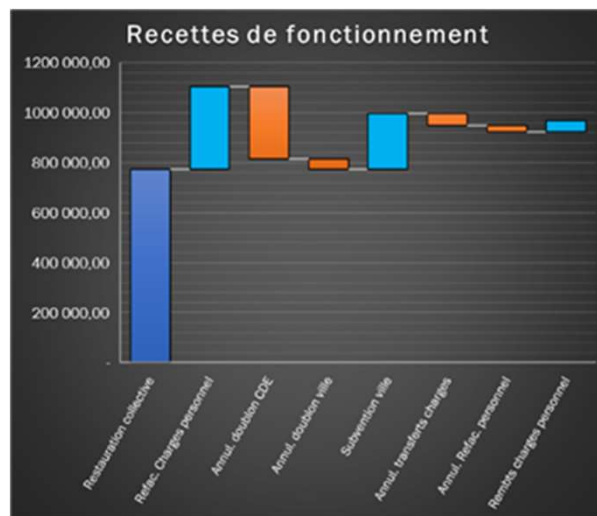
- Fonctionnement : augmentation de la subvention de la ville et du portage.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2021	2020	Evolution
Prestations de portage	110 000,00	83 000,00	32,53%
Autres prestations	103 056,00	117 206,00	-12,07%
Subvention de la ville	650 000,00	609 589,00	6,63%
Autres subventions	82 150,00	81 400,00	0,92%
Remboursements sur rémunérations	16 110,00	16 110,00	0,00%
TOTAL	961 316,00	907 305,00	5,95%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2021	2020	Evolution
Charges à caractère général	270 362,00	234 223,00	15,43%
Charges de personnel	614 780,80	591 400,00	3,95%
Subvention au budget annexe	61 174,00	60 382,00	1,31%
Amortissements	7 774,20	17 000,00	-54,27%
Autres dépenses	7 225,00	4 300,00	68,02%
TOTAL	961 316,00	907 305,00	5,95%

- Investissement : budget à 25 650 €.

III. 7. b) Les budgets annexes : la Caisse des Ecoles

- Fusion des deux budgets de la Caisse des Ecoles : simplification et suppression des refacturations internes.
- Budget de fonctionnement à 967 500 €.



- Budget d'investissement à 41 100 €.

III. 7. c) Les budgets annexes : les autres budgets

➤ Budget de l'Eau :

➤ Fonctionnement :
1 400 097 €.

➤ Investissement :
327 302,37 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2021	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2021
Ventes d'eau aux abonnés	928 942,00	Achats de matière premières et fournitures	585 050,00
Autres facturations aux abonnés	393 700,00	Taxes et redevances	363 414,00
Autres recettes	77 455,00	Charges de personnel	170 000,00
TOTAL	1 400 097,00	Amortissements et transferts vers la section d'investissement	194 869,87
		Autres dépenses de fonctionnement	86 763,13
		TOTAL	1 400 097,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2021	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2021
Amortissements	142 920,00	Investissements dans les réseaux d'eau	245 000,00
Transfert de la section de fonctionnement	51 949,87	Remboursement du capital emprunté	75 297,37
Emprunt	132 432,50	Autres dépenses d'investissement	7 005,00
TOTAL	327 302,37	TOTAL	327 302,37

➤ Budget de la ZA de Bonsecours :

➤ Aucune nouvelle opération, hormis la vente du terrain restant.

➤ Budget de la ZAC du Bois du Chapitre :

➤ Aucune nouvelle opération, hormis les remboursements d'emprunts.

➤ En attente des décisions d'aménagement.